

Les brèves du Sundep-Solidaires Paris

Mars 2019



Prochaine CCMA : mercredi 17 avril 2019

La prochaine CCMA concernera :

- l'avancement accéléré d'échelon 2018-2019 aux 6ème et 8ème échelons,
- l'accès par liste d'aptitude à l'échelle de rémunération des certifiés, PEPS (tour extérieur) 2019-2020,
- l'accès par liste d'aptitude à l'échelle de rémunération des agrégés (tour extérieur) 2019-2020,
- l'accès par liste d'aptitude exceptionnelle (intégration) à l'échelle de rémunération des certifiés, PEPS et PLP au titre de 2019-2020,
- les demandes de congés de formation pour l'année 2019-2020.

Rappel : début du mouvement dans le second degré

Dès le 29 mars, les postes vacants ou susceptibles de l'être seront publiés sur le site du rectorat de Paris. Le maître pourra formuler 10 vœux du 1^{er} au 19 avril et devra dans le même temps contacter les chefs des établissements pour lesquels il postule.

La consultation des postes vacants et susceptibles de l'être sera possible dès le 15 avril pour l'académie de Créteil (saisie des vœux du 17 avril au 8 mai) et dès le 8 avril (saisie des vœux du 8 au 28 avril) pour l'académie de Versailles.

Assemblée Générale du Sundep-Solidaires Paris

Le Sundep-Solidaires Paris se réunira en Assemblée Générale le samedi 13 avril de 10 à 12 heures à l'annexe de la Bourse du Travail, **67 rue de Turbigo** Paris 3ème (métro Temple ou Arts et Métiers) salle commission 1^{er} étage.

Si vous ne pouvez pas y participer, n'oubliez pas d'envoyer votre pouvoir au syndicat (par mail ou par la poste) ou de le remettre à un autre adhérent.